RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00136
Numéro SIREN : 319 657 060
Nom ou dénomination : BRIE PICARDIE EXPANSION

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005256

BRIE PICARDIE EXPANSION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 70 000 000 Euros
Siège social : 500, rue Saint-Fuscien
80095 AMIENS CEDEX 3
RCS : AMIENS 319 657 060

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
Du 30 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le 30 juin, à 17 heures.
Le soussigné Jérôme WALTER, agissant en qualité de représentant de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie, associée unique de la société « Brie Picardie Expansion » ,Société par actions simplifiée au capital de 70 000 000 Euros, divisé en 14 000 000 actions de 5 euros, dont le siège social est fixé à AMIENS (80095), 500, rue Saint-Fuscien.

La SA VDB, commissaire aux Comptes, est absent excusé.

1. **A pris les décisions suivantes :**

- Rapport de gestion,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Non renouvellement mandat commissaire aux comptes
- Nomination mandat commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 386 826.96 euros.
Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique, donne en conséquence au Président et au Commissaire aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, approuve la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 386 826.96 € :

En report à nouveau : 386 826.96 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code générale des impôts, l'associé unique constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, et de l'article L. 227-10 du Code de commerce et approuve le rapport sur les conventions réglementées.

Cette décision est approuvée à l'unanimité

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique, constate de la fin du mandat du Cabinet VDB & Associé, en tant que Commissaire aux Comptes de la SAS BRIE PICARDIE EXPANSION, et décide de ne pas renouveler ce dernier dans ses fonctions.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique, décide de procéder à la nomination du cabinet KPMG SA, demeurant à la Tour Eqho 2 avenue Gambetta 92066 Paris La Défense en tant que Commissaire aux Comptes de la SAS BRIE PICARDIE EXPANSION, et ce pour une durée de 6 ans. Ce mandat sera appelé à être renouveler lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos du 31/12/2028.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie

Jérôme WALTER



BRIE PICARDIE EXPANSION

500 RUE SAINT FUSCIEN 80095 AMIENS CEDEX 3

RCA AMIENS 319 657 060

Etats financiers au 31/12/2022

Sommaire

Règles et méthodes comptables 3
Bilan - Actif 5
Bilan - Passif 6
Compte de résultat 7
Compte de résultat (suite) 8
Immobilisations 9
Provisions inscrites au bilan 10
Etats des échéances des créances et des dettes 11
Détermination du résultat fiscal 12
Déficits, congés payés, provisions non déductible et crédits d'impôts 13
Affectation du résultat 14
Composition du capital social 15
Variation des capitaux propres 16
Compte de résultat sur 5 ans 17
Charges et produits exceptionnels 18
Filiales et participations 19
Engagement Hors-Bilan et engegements dans les ATDLT 20

Règles et méthodes comptables

Faits caractéristiques

Les comptes de la SAS BRIE PICARDIE EXPANSION sont établis et présentés, selon les règles applicables aux sociétés commerciales (Art L 123-12 à L123-28-2 et R123-172 et suivants du code de commerce et dispositions du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement 2016-047).
L'activité de la société est liée aux participations, comptes-courants, obligations, autres titres détenus à long terme et FPCI qu'elle détient.

Les convention générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Une décote de 30% a été appliquée sur la valorisation des titres de capital risque.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1- Immobilisations Financières

Les titres de participations sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société. Ces titres sont comptabilisés au coût historique. Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût d'acquisition des titres. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement d'une dépréciation lorsque la valeur de marché est inférieure au coût historique.

Les avances en compte courant d'associé sont des prêts accordés à des participations dans le but de répondre à un besoin ponctuel de financement ou de trésorerie. Elles sont valorisées à la valeur comptable. Lorsque les titres de participation sont intégralement provisionnés et que la situation nette d'une participation est négative, l'avance en compte-courant est intégralement provisionnée.

Les obligations sont valorisées au cours de bourse lorsqu'elles sont cotées. Pour les obligations non cotées, la valeur de marché correspond à la valeur comptable. La valorisation boursière comprenant les intérêts courus non échus, aucune provision n'est comptabilisée à la clôture de l'exercice.

Les FPCI sont des fonds communs de placement dans l'innovation qui permettent aux investisseurs de financer des PME. Leur valorisation est égale au montant unitaire de la valeur liquidative communiquée multiplié par le nombre de parts détenues plus le montant du versement restant à effectuer. A la clôture de l'exercice une provision est comptabilisée lorsque le montant de cette valorisation est inférieur au montant de l'engagement.

Les fonds ayant un statut de SAS mais qualifiés de FIA au sens de la Directive AFM sont considérés comme des titres à revenu variable. Ils sont classés en autres titres détenus à long terme. Ils sont valorisés de la même façon que les FCPI.

2- Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

BRIE PICARDIE EXPANSION
Etats financiers au 31 décembre 2022

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	27 408 956	3 655 095	23 753 861	24 884 570
Créances rattachées à des participations	1 565 040	16 666	1 548 374	1 767 375
Autres titres immobilisés	195 724 364	6 017 745	189 706 618	164 843 957
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations financières	*224 698 359*	*9 689 506*	*215 008 852*	*191 495 902*
Total Actif Immobilisé (II)	*224 698 359*	*9 689 506*	*215 008 852*	*191 495 902*
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances				
Valeurs mobilières de placement	300 000	90 000	210 000	
dont actions propres:				
Disponibilités	1 219 602		1 219 602	3 092 355
TOTAL Disponibilités	*1 519 602*	*90 000*	*1 429 602*	*3 092 355*
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	*1 519 602*	*90 000*	*1 429 602*	*3 092 355*
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
(V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	*226 217 960*	*9 779 506*	*216 438 454*	*194 588 258*

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 70 000 000	70 000 000	70 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		1 174 494	850 277
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		*1 174 494*	*850 277*
Report à nouveau		20 821 079	14 660 956
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**-386 827**	**6 484 340**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		*91 608 746*	*91 995 573*
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 000	46 200
Dettes fiscales et sociales		23 028	444 429
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		86 598 395	97 096 972
Autres dettes		38 196 285	5 005 083
TOTAL Dettes d'exploitation		*124 829 708*	*102 592 684*
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		*124 829 708*	*102 592 684*
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)		*216 438 454*	*194 588 258*

Résultat de l'exercice en **-386 826,93**

Total du bilan en centimes 216 438 454,05

BRIE PICARDIE EXPANSION
Etats financiers au 31 décembre 2022

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				0
Total des produits d'exploitation (I)				*0*
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			79 345	125 443
Impôts, taxes et versements assimilés			4 399	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation : sur immobilisations : Dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation : sur immobilisations : Dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation : Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation : Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				1
Total des charges d'exploitation (II)			*83 744*	*125 444*
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-83 744	-125 443
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			742 296	665 784
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			7 282 099	5 015 864
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 531 515	2 951 664
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			*10 555 911*	*8 633 312*
Dotations financières aux amortissements et provisions			10 625 942	1 594 908
Intérêts et charges assimilées			258 119	52 763
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			*10 884 061*	*1 647 671*
RÉSULTAT FINANCIER			-328 150	6 985 640
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-411 894	6 860 197

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	728 935	1 372 215
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	*728 935*	*1 372 215*
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	607 737	1 410 153
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	*607 737*	*1 410 153*
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**121 198**	**-37 938**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	96 131	337 919
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	*10 284 045*	*10 005 527*
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	*10 670 872*	*3 521 187*
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-386 827***	***6 484 340***

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations Réévaluation	Augmentations Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique			
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL (III)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		27 045 523		1 928 473
Autres titres immobilisés		166 135 460		29 588 904
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL (IV)		[illegible]		[illegible]
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		[illegible]		[illegible]

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales,				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales,				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				28 973 995	
Autres titres immobilisés				195 724 364	
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)				224 698 359	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				224 698 359	

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (II)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	343 578	3 350 335	38 818	3 655 095
Provisions sur autres immos financières	1 341 502	7 185 606	2 492 698	6 034 411
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations		90 000		90 000
TOTAL (III)	1 685 080	10 625 942	2 531 515	9 779 506
TOTAL GENERAL (I+ II+ III)	1 685 080	10 625 942	2 531 515	9 779 506
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières		10 625 942	2 531 515	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		1 565 040	1 565 040	
Prêts				
Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		*1 565 040*	*1 565 040*	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Securité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		*1 565 040*	*1 565 040*	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		12 000	12 000		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	23 028	23 028		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		86 598 395		86 598 395	
Groupes et associés		38 196 285	196 285		38 000 000
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		*124 829 708*	*231 313*	*86 598 395*	*38 000 000*
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Détermination du résultat fiscal

Libellé	Montant
Bénéfice comptable de l'exercice	
Avantages personnels non déductibles	
Amortissements excédentaires et autres non déductibles	
Autres charges et dépenses somptuaires	
Taxe sur les voitures particulières des sociétés	
Somme des lignes WD à WG	
Provisions et charges à payer non déductibles	3 317 001
Charges à payer liées à des états non coopératifs non déductibles	
Amendes et pénalités	
Impôt sur les sociétés	96 131
Quote-part des bénéfices d'une société de personne ou GIE	
Quote-part des résultats bénéficiaires visés par l'article 209B du CGI	
Total des quotes-parts des bénéfices	
Moins values nettes à long terme - taux de 15%	3 427 262
Moins values nettes à long terme - taux de 0%	
Moins values nettes à long terme - taux de 16,5 puis 19%	
Plus-values nettes à court terme	
Plus-values soumises au régime des fusions	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Quote-part de 10% des plus-values à taux zéro	
Réintégrations diverses	
Intérêts excédentaires par rapport au taux de référence prévu à l'article 39-1 3° du CGI	
Intérêts non déductibles en application du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation	
Total Réintégrations	**6 840 394**
Perte comptable de l'exercice	386 827
Quote-part dans les pertes réalisées par une société de personnes ou un GIE	
Provisions et charges à payer non déductibles	6 835
PVNLT imposées au taux de 15%	
PVNLT imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT imputées sur les déficits antérieurs	
PVNLT imposées au taux de 0%	6 283 390
PVNLT imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	121 198
PVNLT à 19% imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT à 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Autres plus-values imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
Autres plus-values imposées au taux de 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée	
Régime des sociétés mères et des filiales - Produit net des actions et parts d'intérêts	118 897
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les DOM TOM	
Majoration d'amortissement	
Abattement sur le bénéfice et exonérations	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Déductions diverses	
Intérêts différés déductibles issus d'exercices antérieurs (sous-capitalisation)	
Total Déductions	**6 917 147**
Déficit de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	
MVLT antérieures imputées sur les résultats de l'exercice	
Résultat fiscal	***- 76 753***

Suivi des déficits

Suivi des déficits	Montant
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	
Déficits provenant des sociétés absorbées	
Total des déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	
Déficits imputés	
Imputations sur les plus-values nettes à long terme	
Imputations sur les résultats de l'exercice	
Déficits reportables	
Déficits de l'exercice	
Total des déficits restant à reporter	

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	Montant
Montant déductible - droits acquis sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	

Provisions et charges à payer, non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Indemnités pour congés à payer - dotations	
Indemnités pour congés à payer - reprises	
Provisions pour risques et charges - Sous-total Provisions	3 317 001
Provisions pour risques et charges - Sous-total Reprises	6 835
Provisions pour dépréciation - Sous-total provisions	
Provisions pour dépréciation - Sous-total reprises	
Charges à payer - Sous-total provisions	
Charges à payer - Sous-total reprises	

Crédits d'impôts	Montant
Crédit d'impôt Recherche	
Crédit d'impôt Formation des Dirigeants d'Entreprise	
Crédit d'impôt Famille	
Crédit d'impôt Mécénat	
Crédit d'impôt compétitivité emploi	
CI Corse	
Crédit d'impôt Apprentissage	
CI-AF(Fr-Etr)	
Autres imputations (CI)	

Tableau d'affectation du résultat et renseignement divers

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	Montant
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	14 660 956
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	6 484 340
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**21 145 296**
Affectations aux réserves - Réserve légale	324 217
Affectations aux autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	20 821 079
Total des affectations	**21 145 296**

Renseignements divers	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets portés à l'escompte et non échus	
Sous-traitance	37 440
Locations, charges locatives et de copropriété	
Personnel extérieur à l'entreprise	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	36 686
Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	
Autres comptes	5 219
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	**79 345**
Taxe professionnelle,CET	149
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 250
Impôts, taxes et versements assimilés	**4 399**
Montant de la T.V.A. collectée	
Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice ne constituant pas des immobilisations	
Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2008)	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition	
Effectif moyen du personnel	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	2,51

Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales :1 **Nombre de parts correspondantes : 14000000**

Nombre d'associés personnes physiques : 0 **Nombre de parts correspondantes : 0**

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
CRCAM BRIE PICARDIE	487625436	100	10 000 000	1	RUE SAINT FUSCIEN	80095	AMIENS
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			
				0			

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
				0			
				0			
				0			

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	70 000 000						70 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	850 277				324 217		1 174 494
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	14 660 956	6 160 123					20 821 079
Résultat de l'exercice	6 484 340	-386 827	6 484 340				-386 827
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
PROPRES							

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Etabli en EUR Nature des indications	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000
b) Nombre d'actions ordinaires existantes					
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes			5 467		
b) Résultat avant impôts et charges calculées	801 519	3 696 241	5 736 242	5 465 504	7 803 730
c) Impôt sur les bénéfices	382 178	265 250	274 667	337 919	96 131
d) Participation des salariés dûe au titre de l'exercice					
e) Dotations aux amortissements et provisions	594 365	450 891	882 613	-1 356 755	8 094 426
f) Résultat après impôts et charges calculées	-175 024	2 980 100	4 578 963	6 484 340	-386 827
g) Résultat distribué au titre de l'exercice					
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées					
b) Résultat après impôts et charges calculées					
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action					
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés					
b) Montant de la masse salariale de l'exercice					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)					

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION TITRES FONCIERE INEA	607 737	
CESSION TITRE FONCIERE INEA		728 935
TOTAL	*607 737*	*728 935*

Filiales et participations

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 6

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU	ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% de détention	N°	Voie	CP	Commune
BEAUVAIS TECHNOVA	797787256	50	19	RUE PIERRE WAGUET	60000	BEAUVAIS
TERTIEL	493123111	25	80	RUE DE LA VALLEE	80011	AMIENS
GERIA INVESTISSEMENT AMIENS	819546409	33	45	RUE ALEXANDRE DUMAS	80090	AMIENS
PLANETE CHANVRE	518787064	14		BELLEVUE RD 402	77120	AULNOY
PICARDIE INVESTISSEMENT GESTION	814971347	22	4	RUE DU CLOITRE AU BARGE	80000	AMIENS
LE MATELAS 365	833139520	20	111	AVENUE DU GENERAL LECLERC	77400	LAGNY SUR MARNE

Engagements hors bilan

Engagements WREP 2 pris au cours de l'exercice 2013

Dans la limite de 5% maximal de l'engagement global du fonds WEINBERG REAL ESTATE

40 % en actions de classe A pour 3 000 000 €

60% en prêt d'actionnaire pour 4 500 000 € rémunérés à 7% annuellement
Le prêt d'actionnaire a été intégralement remboursés au cours de l'exercice, la SCA WREP 2

Engagements dans les Autres Titres Détenus à Long Terme

Engagement dans CARDS pour 1 198 665,06 €
Engagement dans FI/VENTURE pour 175 618 €
Engagement dans Crédit Agricole Innovations et Territoires pour 1 545 170 €
Engagement dans CA TRANSITIONS pour 1 953 124 €
Engagement dans Raise Venture pour 2 000 000 €
Engagement dans Picardie Investissement pour 10 770 739,66 €
Engagement dans SMALL CAPS OPPORTUNITES part A1 pour 1 108 000 €
Engagement dans EMZ9 pour 3 000 000 €
Engagement dans WREP3 pour 5 000 000 €
Engagement dans IMPACT CROISSANCE IV pour 2 000 000 €
Engagement dans VIVALTO INVESTOR 1 pour 2 000 000 €
Engagement dans ACE AERO PARTNERS parts B1 pour 1 500 000 €
Engagement dans ACE AERO PARTNERS parts B2 pour 3 500 000 €
Engagement dans PAI MID MARKET FUND pour 5 000 000 €
Engagement dans EQT INFRA V pour 5 000 000 €
Engagement dans SGD PHARMA pour 5 000 000 €
Engagement dans KEENSIGHT SPARK I pour 7 000 000 €
Engagement dans BREEGA VENTURE II pour 300 000 €
Engagement dans MERIEUX PARTICIPATIONS 4 parts A3 pour 5 000 000 €
Engagement dans CHEQUERS CAPITAL XVIII pour 5 000 000 €

BRIE PICARDIE EXPANSION

Société par actions simplifiée
Au capital de 70 000 000 €

Siège social : 500 rue St Fuscien
80000 AMIENS

RCS AMIENS B 319 657 060
SIRET : 319 657 060 00012
APE : 6420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
web : vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

A l'Associé de la Société BRIE PICARDIE EXPANSION,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 30 juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société BRIE PICARDIE EXPANSION, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société inscrit à son actif, sous la rubrique immobilisations financières, à hauteur de 215 009 K€ (valeur nette), les titres des sociétés ou des fonds qu'elle détient. Les modalités d'évaluation sont décrites dans l'annexe aux comptes annuels.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés à l'Associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441.6 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 2 juin 2023

VDB ET ASSOCIES
REPRESENTE PAR :

François GARNIER **Aurélie DELMAS**